

Programme pour favoriser la relève des
professionnelles et professionnels de la santé

Action N° 8.3 : Tableaux de bord

**Résultats et
analyse
de l'enquête réalisée
en 2019 par la
direction générale
de la santé**

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	RESULTATS ET ANALYSE	4
2.1.	Taux de réponse	4
2.2.	Effectifs.....	4
2.2.1	Effectifs par type d'institution	4
2.2.2	Effectifs par catégorie et âge moyen.....	5
2.2.3	Engagements, départs, durée en emploi et postes vacants.....	6
2.3.	Places de stage et d'apprentissage.....	8
2.3.4	Places de stage et d'apprentissage par type d'institution	8
2.3.5	Places de stage et d'apprentissage par équivalent plein temps (ept)	10
2.3.6	Places de stage par catégorie professionnelle et degré de scolarité.....	11
2.3.7	Places d'apprentissage par catégorie professionnelle	11
2.4.	Origine des diplômes	12
2.5.	Places de stage nécessaires	13
2.5.1	A l'HEdS : Haute Ecole de Santé.....	13
2.5.2	Au Secondaire II.....	14
2.6.	Places de stage et d'apprentissage : analyse	15
3.	CONCLUSION	16
4.	SUITE ET AMELIORATION PREVUES	16

1. INTRODUCTION

Depuis quatre ans, les institutions de santé du canton participent à l'enquête de la direction générale de la santé (DGS) concernant les professionnelles et professionnels de la santé et leur formation.

Leur contribution a permis, notamment, d'assurer le suivi de la planification sanitaire cantonale en matière de personnel de santé, de donner une vision globale de l'évolution du système de formation et d'alimenter un tableau de bord à des fins de pilotage.

Les résultats de cette quatrième édition ont mis en évidence que les efforts du canton et des institutions pour augmenter le nombre de places de stage et d'apprentissage sont restés constants. Avec 3'000 places de stages et 400 places d'apprentissage, ce sont ces dernières qui ont le plus progressé depuis 2015, date de la première édition de l'enquête.

Concernant les flux, l'observation de l'année passée au sujet de l'augmentation des départs et, notamment, des départs à la retraite a été confirmée. Comparables aux valeurs de l'année passée, ce sont avant tout les démissions qui ont été importantes. Avec 658 démissions, ce nombre correspond à 44 % des départs enregistrés, le reste étant composé des décès, licenciements, fin de contrats (37 %) et des retraites (19 %).

Pour rappel, le questionnaire et la présente analyse sont disponibles sur le site de l'Etat dédié au « Programme pour assurer la relève professionnelle de la santé dans le canton de Genève » : <https://www.ge.ch/document/mesures-releve-professionnels-sante-enquete-resultats>

2. RESULTATS ET ANALYSE

2.1. TAUX DE REPONSE

La DGS a effectué 157 envois aux permanences, établissements médico-sociaux (EMS), foyers, hôpitaux et cliniques, institutions d'aide et de soins à domicile, laboratoires et entreprises d'ambulances du canton.

Type d'établissement	Envois	Réponses	Taux 2018
Centres médicaux	27	12	44%
EMS	54	49	91%
Foyers	5	5	100%
Hôpitaux et cliniques	13	10	77%
SAD	7	7	100%
Laboratoires	23	14	61%
Ambulances	7	5	71%
Autres	21	7	33%
Total	157	109	69%

Le taux de réponse, en termes de nombre de retours de questionnaire est de 69 %. Il avait été de 66% une année auparavant. En termes de nombre d'employés touchés, le taux, resté élevé, est d'environ 90 %, car les grandes institutions ont toutes participé à l'enquête.

Ainsi, 77 % des hôpitaux et cliniques, 91 % des EMS, 100 % des institutions d'aide et de soins à domicile et 100 % des foyers ont répondu au questionnaire. Les laboratoires avec 61 % et les ambulances 71 % ont aussi enregistré une bonne participation.

2.2. EFFECTIFS

2.2.1 EFFECTIFS PAR TYPE D'INSTITUTION

Au regard des professions de la santé retenues par l'enquête, les hôpitaux sont les plus gros employeurs du canton avec 64.1 % des postes. Viennent ensuite les EMS (17.6 %), les institutions d'aide et de soins à domicile (11.8 %), les autres institutions 3.0 % (notamment les membres d'Insos¹), les centres médicaux (1.5 %), les laboratoires (0.7 %), les ambulances (0.7 %) et les foyers (0.2 %).

Type d'établissement	Nb de postes	Nb d'EPT
Hôpitaux et cliniques	10'132	8'332
EMS	2'784	2'246
SAD	1'864	1'489
Insos	474	372
Centres médicaux	237	175
Ambulances	167	143
Laboratoires	117	92
Foyers	27	19
Total général	15'802	12'867

¹ Association cantonale des institutions pour personnes avec handicaps

2.2.2 EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET AGE MOYEN

L'enquête sur les effectifs 2018 a révélé 15'802 personnes et 12'867 EPT répartis de la manière suivante :

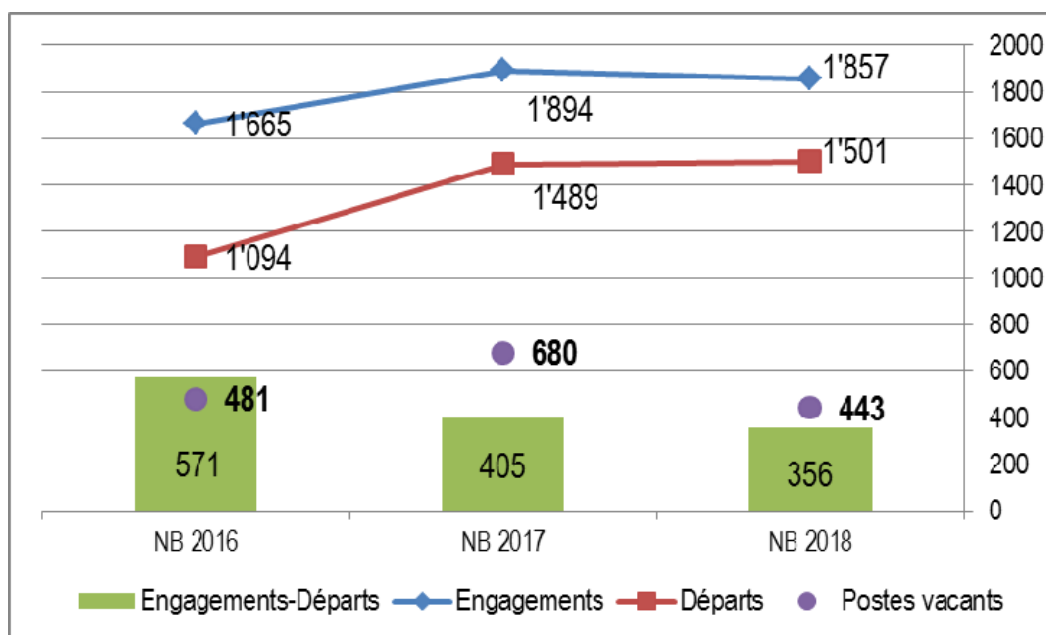
Catégories/Professions	Nb de postes	Nb d'EPT	Âge moyen
Autres personnels	362	291	40.6
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	362	291	40.6
Médecin	2'194	1'807	39.1
Médecin	2'194	1'807	39.1
Personnel médico-technique	1'164	983	42.5
Ambulancier-ère	143	128	35.0
Autres	322	271	46.0
Technicien-ne ambulancier-ère	39	30	35.3
Technicien-ne en analyse biomédicale	370	304	45.1
Technicien-ne en radiologie médicale	260	224	40.6
Technicien-ne en salle d'opération	30	27	37.4
Personnel médico-thérapeutique	674	473	42.1
Autres	46	25	44.1
Diététicien-ne	66	46	40.0
Ergothérapeute	136	99	43.7
Logopédie (Orthophoniste)	32	22	42.6
Physiothérapeute	228	178	40.8
Psychologue	166	104	42.7
Personnel soignant: autres/sans formation	1'330	1'077	44.3
Autre personnel soignant (ex. aide-soignant-e non qualifié-e)	858	703	43.3
Sans formation (ex. auxiliaire de santé, nurse, brancardier)	472	374	46.0
Personnel soignant: degré secondaire	3'527	2'940	44.2
Aide en soins et accompagnement (ASA)	428	370	41.1
Aide familiale	44	33	51.2
Aide soignant-e	2'152	1'800	45.7
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	761	632	41.7
Assistant-e médical-e	81	53	37.4
Autres	61	51	45.0
Personnel soignant: degré tertiaire	6'551	5'296	42.4
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spécialisation	6'265	5'077	42.5
Sage-femme	286	218	39.5
Total général	15'802	12'867	42.5

L'âge moyen, toutes catégories confondues, est de 42.5 ans (0.1 ans plus élevé qu'en 2017)². Le personnel « autres/sans formation » est le personnel le plus âgé avec 44.3 ans (43.1 ans)² en moyenne, alors que la catégorie « médecin » est la plus jeune avec 39.1 ans (38.6 ans)². L'enquête était adressée aux institutions (les médecins installés en cabinet n'ont pas été questionnés). Le taux d'activité, toutes catégories confondues, est de 81.4 %, en légère diminution par rapport à la précédente année (82.1 %)².

² entre () les valeurs 2017

2.2.3 ENGAGEMENTS, DEPARTS, DUREE EN EMPLOI ET POSTES VACANTS

En 2018, il y a eu 1'857 nouveaux engagements et 1'501 départs, dont 288 départs à la retraite, 658 démissions et 549 départs pour d'autres raisons. Le solde « engagements moins départs » est en diminution depuis 2016, ce qui indique que le marché de l'emploi reste tendu et très actif dans le canton.



Les postes vacants annoncés au moment de l'enquête étaient de 443 (405)³, dont 25 % pour des postes d'infirmiers-ères et 16.2% pour des aides-soignants-es, en diminution par rapport aux précédentes années.

Dans le détail, par catégorie professionnelle et par cause de départs, les résultats sont les suivants :

Catégories	Engagements	Départs	dont retraites	dont démissions	dont autres départs
Médecin	481	419	12	211	195
Personnel médico-technique	127	71	24	37	9
Personnel médico-thérapeutique	69	49	13	28	8
Personnel soignant: autres/sans formation	226	165	32	43	82
Personnel soignant: degré secondaire	382	340	73	123	150
Personnel soignant: degré tertiaire	572	457	134	216	105
Total général	1'857	1'501	288	658	549

³ entre () les valeurs 2017

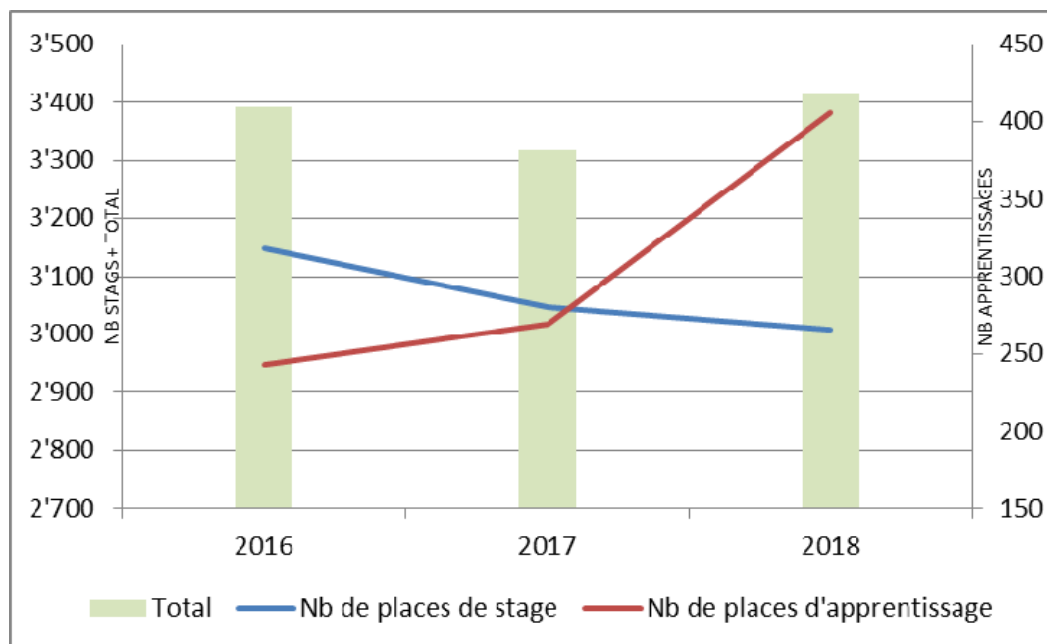
L'âge moyen d'entrée en emploi est de 32.9 ans (32.5)⁴, celui de sortie est de 41.8 ans (41.8)⁴. La durée en emploi varie entre les catégories. Elle est de 8.9 ans en moyenne sur l'ensemble de l'effectif.

Catégories	Engagements	Âge d'entrée moyen	Départs	Âge de sortie moyen	Durée en emploi moyen
Autre personnel	51	30.6	35	39.2	8.6
Assistant-e socio-éducatif-ve	51	30.6	35	39.2	8.6
Médecin	477	31.2	415	34.5	3.3
Médecin	477	31.2	415	34.5	3.3
Personnel médico-technique	124	32.8	67	47.0	14.2
Ambulancier-ère	26	28.4	14	36.6	8.2
Autres	20	36.2	10	51.0	14.8
Technicien-ne ambulancier-ère	4	33.5	2	50.0	16.5
Technicien-ne en analyse biomédicale	23	36.3	19	55.9	19.6
Technicien-ne en radiologie médicale	25	32.0	12	45.0	13.0
Technicien-ne en salle d'opération	26	32.2	10	42.6	10.4
Personnel médico-thérapeutique	67	32.0	47	45.2	13.1
Autres	3	32.0	3	49.7	17.7
Diététicien-ne	9	29.3	6	46.7	17.3
Ergothérapeute	11	36.7	14	48.9	12.2
Logopédie (Orthophoniste)	4	29.8	6	42.3	12.6
Physiothérapeute	29	31.2	10	37.8	6.6
Psychologue	11	32.5	8	47.1	14.6
Personnel soignant: autres/sans formation	212	35.1	157	41.5	6.4
Autre personnel soignant	153	34.6	110	39.3	4.7
Sans formation	59	36.4	47	46.7	10.3
Personnel soignant: degré secondaire II	309	35.9	285	44.5	8.7
Aide en soins et accompagnement	53	39.2	26	44.4	5.2
Aide familiale	1	35.0	10	57.0	22.0
Aide soignant-e	171	36.3	196	45.2	8.9
Assistant-e en soins et santé communautaire	72	32.9	45	41.5	8.6
Assistant-e médicale	12	32.3	8	31.6	n/a
Personnel soignant: degré tertiaire	551	32.4	433	46.2	13.9
Infirmier-ère dipl. avec ou sans spécialisation	509	32.5	411	46.6	14.1
Sage-femme	42	30.5	22	39.4	8.9
Personnel pour lequel l'âge n'a pas été indiqué	66		62		
Total général	1'857	32.9	1'501	41.8	8.9

⁴ entre () les valeurs 2017

2.3. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

Afin de pouvoir apprécier la capacité de formation des institutions, il a été demandé d'indiquer le nombre de places et semaines de stage et d'apprentissage disponibles. Ces champs ont été complétés par le nombre de stagiaires ou apprentis formés, ainsi que le nombre de stagiaires ou apprentis en 1^{ère} année. L'enquête révèle 3'009 (3'047)⁵ places de stage et 406 (269)⁵ places d'apprentissage. L'évolution sur trois ans est décrite dans le graphique ci-dessous :



2.3.4 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR TYPE D'INSTITUTION

Les hôpitaux offrent 2'280 (2'258)⁵ places de stage et 128 (73)⁵ places d'apprentissage. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG), avec 2'072 (2'040)⁵ places de stage, sont l'institution qui en offre le plus.

Les EMS offrent 499 (519)⁵ places de stage et 100 (72)⁵ places d'apprentissage. L'augmentation du nombre de places offertes par les EMS peut être expliquée, d'une part, par l'augmentation de la participation des EMS à l'enquête 2018 et par la poursuite des efforts du canton et des EMS en la matière, d'autre part.

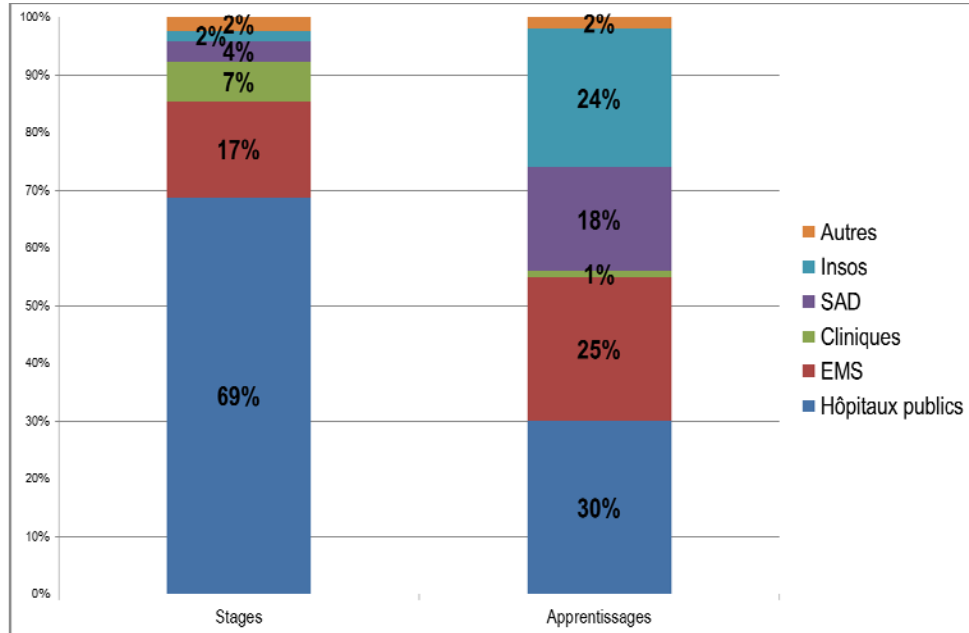
Les institutions d'aide et de soins à domicile proposent 108 (133)⁵ places de stage et 73 (72)⁵ places d'apprentissage. L'imad avec 73 (72)⁵ places d'apprentissage est la seule institution d'aide et de soins à domicile qui en offre. A noter que les membres d'Insos, notamment la Fondation Clair Bois et Foyer Handicap sont très actives en matière de places de stage et d'apprentissage comme l'indique le tableau ci-dessous :

Institutions	Nombre de places de stage	Nombre de places d'apprentissage
Hôpitaux publics	2'072	123
EMS	499	100
Cliniques	208	5
SAD	108	73
Insos	52	96
Ambulances	41	0
Centre médicaux	18	5
Foyers	6	4
Laboratoires	5	0
Total général	3'009	406

⁵ entre () les valeurs 2017

Malgré leur petite taille, les foyers et les centres médicaux sont aussi des entités formatrices dans le canton. Les entreprises d'ambulances et les laboratoires offrent aussi quelques places.

Les résultats en % du total et par institution sont représentés dans le graphique ci-dessous :



2.3.5 PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE PAR EQUIVALENT PLEIN TEMPS (EPT)

Afin de connaître l'effort de formation dans des institutions, il a été calculé l'indicateur « stage ou apprentissage pour 10 EPT ». Cet indicateur ne prend en considération que les stagiaires et les apprentis en formation dans le domaine de la santé⁶. Les éventuels-les stagiaires ou apprentis-ies que l'institution formerait, par exemple, dans l'administration ne sont pas compris-es.

Globalement, l'enquête révèle 2.4 stagiaires et 0.3 apprentis pour 10 EPT. Les foyers qui sont des « petites » structures sont les institutions dont le ratio est le plus élevé.

Concernant les places d'apprentissage, ce sont les institutions membres d'Insos, notamment la Fondation Clair Bois, qui ont le ratio le plus élevé.

Institutions	Stage pour 10 EPT	Appr. pour 10 EPT	Stage+Appr pour 10 EPT
Foyers	3.2	2.1	5.3
Insos	1.4	2.6	4.0
Hôpitaux publics	2.9	0.2	3.1
Ambulances	2.9	0.0	2.9
EMS	2.3	0.5	2.8
Cliniques	1.5	0.0	1.6
Centre médicaux	1.2	0.3	1.6
SAD	0.7	0.5	1.2
Laboratoires	0.6	0.0	0.6
Total général	2.4	0.3	2.7

Au niveau des assistants-tes en soins et santé communautaire (ASSC), l'effort de formation des institutions qui en forment au regard du nombre d'EPT d'ASSC employés est le suivant :

Institutions formant des ASSC	Stage pour 10 EPT	Appr. pour 10 EPT	Stage+Appr pour 10 EPT
EMS	5.4	4.4	9.8
Hôpitaux publics	3.7	3.8	7.5
SAD	0.4	2.2	2.6
Insos	0.9	0.6	1.6
Cliniques	0.6	0.0	0.6
Total	2.0	2.7	4.7

⁶ y compris les stages et les apprentissages de la catégorie des assistants-es socio-éducatifs-ves dans les établissements de soins qui offrent ce type de formation et qui ont participé à l'enquête.

2.3.6 PLACES DE STAGE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE ET DEGRE DE SCOLARITE

L'enquête révèle qu'avec 1'451 places de stage, ce sont les soignants du degré tertiaire qui bénéficient du plus grand nombre de places, viennent ensuite les médecins (465), puis les soignants de degré secondaire (310).

Au niveau du degré secondaire, les ASSC bénéficient de 151 places, viennent ensuite les ASE avec 83 places et les ASA avec 44 places. Pour rappel, les formations d'aide familial-e et aide soignant-e ne sont plus délivrées, mais sont des professions qui existent toujours. Le diplôme d'aide soignant-e a été remplacé par l'attestation fédérale de formation professionnelle d'aides en soins et accompagnement.

Places de stages (années 2016-2017-2018)

Catégories	2016	2017	2018
Personnel soignant: degré tertiaire	1'436	1'479	1'451
Personnel médico-technique	199	250	227
Personnel médico-thérapeutique	191	183	206
Personnel soignant: degré secondaire	375	378	310
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	164	189	151
Aide en soins et accompagnement (ASA)	105	78	44
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	47	58	83
dont Autres	59	53	32
Médecin	738	454	465
Autres	210	303	350
Total	3'149	3'047	3'009

Concernant la catégorie « médecin », la baisse observée entre 2016 et 2017 ne résulte pas d'une réelle baisse, mais d'une modification de la manière de comptabiliser les places par les institutions. En effet, seul le nombre de stagiaires est renseigné à partir de 2017.

2.3.7 PLACES D'APPRENTISSAGE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

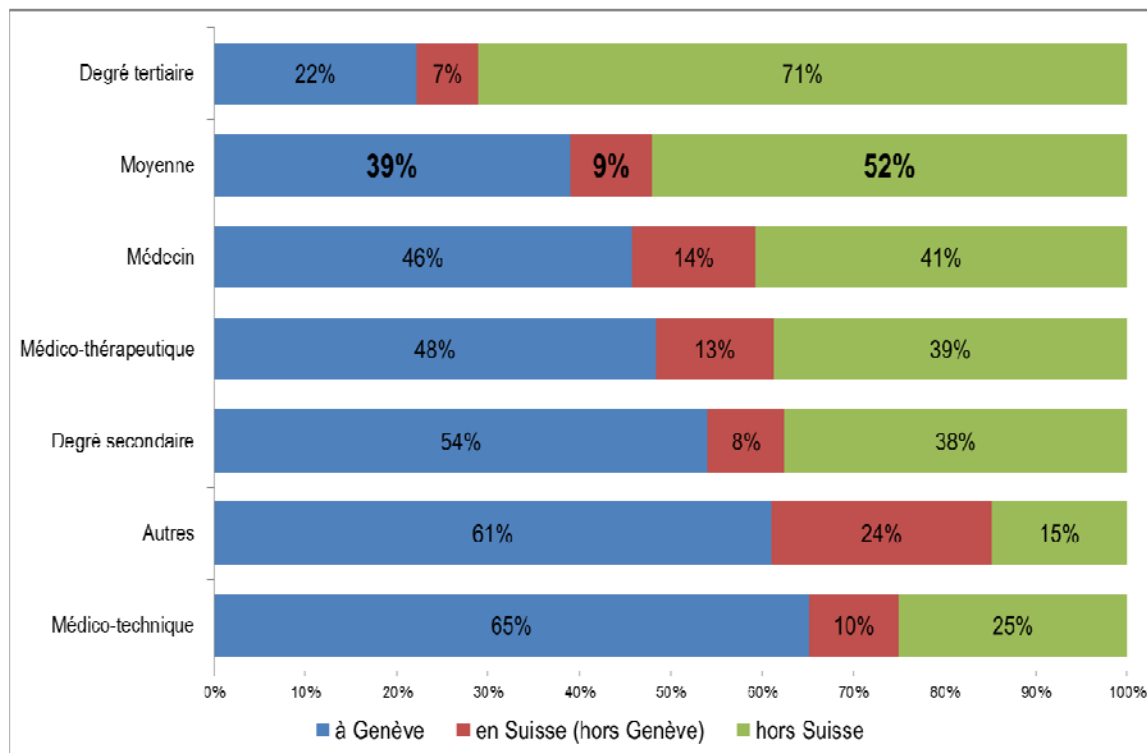
Au niveau des places d'apprentissage, les efforts du canton et des institutions sont payants avec des accroissements notables dans toutes les catégories observées. Les résultats sont les suivants :

Places d'apprentissages (années 2016-2017-2018)

Catégories	2016	2017	2018
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)	112	118	168
Aide en soins et accompagnement (ASA)	58	63	102
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	55	68	114
Autres	18	20	22
Total	243	269	406

2.4. ORIGINE DES DIPLOMES

L'analyse des résultats révèle que 52 % des diplômes obtenus ont été délivrés en dehors de la Suisse, 9 % en dehors du canton de Genève et 38 % dans le canton. La répartition en fonction des catégories professionnelles est présentée ci-dessous :



71 % du personnel soignant de degré tertiaire, comprenant les infirmiers-ères et les sages-femmes ont obtenu leur diplôme en dehors du canton de Genève.

Au niveau des institutions, la répartition est la suivante :

Catégories	à Genève	en Suisse (hors Genève)	hors Suisse
Ambulances	70%	23%	7%
Foyers	65%	8%	27%
Insos	51%	4%	45%
Hôpitaux publics	43%	9%	48%
Moyenne	39%	9%	52%
Centres médicaux	37%	14%	49%
SAD	36%	10%	54%
Laboratoires	34%	17%	49%
EMS	33%	16%	52%
Cliniques	20%	2%	78%

2.5. PLACES DE STAGE NECESSAIRES

2.5.1 A L'HEDS : HAUTE ECOLE DE SANTE

La HEdS offre cinq filières de formation et une volée mixte dont les cursus de formation sont spécifiés dans le tableau ci-dessous. En tenant compte du nombre de places de stage par filière et par année, il est possible d'estimer le besoin en nombre de places de stage annuel des élèves de la HEdS. Pour une année complète de formation, la HEdS aurait besoin de 2'099 places de stage (2'040)⁷ pour 1'255 élèves (1'225)⁸.

Type de formation	Nombre d'élèves dans la filière	Admissions en 1ère année	Diplômes délivrés	Stages nécessaires	Stages nécessaires pour la filière/volée complète	Stages nécessaires par année
Soins infirmiers	471	179	117	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	2'826	942
Tech. en radiologie médicale	101	50	29	2 : 1ère année 2 : 2ème année 2 : 3ème année (6 au total)	606	202
Nutrition et diététique	107	38	33	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	428	143
Sage-Femme	100	33	23	3 : 1ère année 3 : 2ème année 3 : 3ème année (9 au total)	900	300
Physiothérapeute	108	40	28	1 : 1ère année 1 : 2ème année 2 : 3ème année (4 au total)	432	144
Maturités spécialisées	202	202		1 : par année	202	202
Modules complémentaires	166	166		1 : par année	166	166
Total	1'255					2'099

⁷ entre () les valeurs 2017

2.5.2 AU SECONDAIRE II

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'étudiants ainsi que le nombre de stages nécessaires par année pour les formations initiales et supérieures des écoles du centre de formation professionnelle dans le domaine de la santé concerné par l'enquête⁸.

On dénombre 563 apprentis en formation duale et 301 élèves en formation plein temps âgés entre 15 et 19 ans qui briguent un titre reconnu (niveau CITE⁹ 3 de la classification de l'OCDE) dans les domaines de la santé. Ces 563 apprentis auraient besoin de trouver 563 places d'apprentissages et 319 places de stages. Les 201 élèves en formation plein temps auraient besoin de trouver 441 places de stages. Les résultats détaillés des besoins en stages et apprentissages de la formation du secondaire II sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Année 2018-2019		Nombre d'élèves				Stages nécessaires				Remarques
Type de formation professionnelle	PT ou DU	1ère année	2ème année	3ème année	Total	1ère année	2ème année	3ème année	Total	
AFP ASA	PT	10	0	0	10	1	1	0	10	
CFC ASSC	PT	13	13	10	36	1	1	2	46	
CFC ASSC MP	PT	4	3	3	10	0	0	0	0	compris dans ASSC
CFC ASE	PT	18	19	17	54	3	1	1	90	
CFC ASE MP	PT	3	2		5	0	0	0	0	compris dans ASE
TAB	PT	20	9	11	40	1	1	1	40	
Ambulanciers	PT	23	21	17	61	3	4	6	255	
AFP ASA	DU	40	33		73	1	0	0	40	stage optionnel
CFC ASSC	DU	41	45	39	125	0	1	0	45	
CFC ASSC MP	DU	2	2	1	5	0	0	0	0	compris dans ASSC
CFC ASSC «acc»	DU		16		16	0	1	0	16	
CFC ASE	DU	101	106	101	308	1	1	0	207	
CFC ASE MP	DU	5	2	1	8	0	0	0	0	compris dans ASE
CFC AM	DU	11	14	16	41	1	0	0	11	
ASSC Total	PT+DU	54	74	49	177	1	3	2	107	
ASE Total	PT+DU	119	125	118	362	4	2	1	297	
ASA Total	PT+DU	50	33	0	83	2	1	0	50	
Total PT	PT	84	62	55	201	9	8	10	441	
Total DU	DU	193	214	156	563	3	3	0	319	

- ASA : aide en soins et accompagnement
 ASSC : assistant-e en soins et santé communautaire
 ASE : assistant-e socio-éducatif-ve
 TAB : technicien-ne en analyses biomédicales
 AM : assistant-e médical-e
 AFP : attestation fédérale de capacité
 CFC : certificat fédéral de capacité
 « acc » : accéléré

⁸ Les écoles du centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) accueillent également des futurs-es hygiénistes dentaires, podologues et éducateurs-trices de l'enfance. Ils ne sont pas inclus dans les résultats de l'enquête pour les raisons suivantes :

- les podologues n'effectuent pas de stages ;
- les hygiénistes dentaires n'ont pas été clairement identifiés-ées dans le cadre de l'enquête ;
- les éducateurs-trices de l'enfance appartiennent au domaine « social », tout comme les assistants-tes socio-éducatifs qui font également partie des formations offertes par le CFPS et dont les stages sont offerts aussi en EMS.

⁹ Classification internationale type de l'éducation

2.6. PLACES DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE : ANALYSE

L'enquête a dénombré 3'009 (3'047)¹⁰ places de stage et 406 (289)¹⁰ places d'apprentissage. Le nombre de places total plafonne depuis quatre ans à environ 3'400. Alors que le nombre de places de stage a diminué, le nombre de places d'apprentissage a augmenté. Ce constat a été confirmé par les institutions qui ont indiqué qu'il existe une corrélation inverse entre places de stage et places d'apprentissage offertes.

Une analyse plus fine des places disponibles au regard des places nécessaires pour les ASSC indique que les institutions en offriraient suffisamment. En effet, en partant du constat que chaque institution participant à l'enquête annonce sa place de stage comme étant disponible et qu'un candidat à la formation ASSC doit effectuer un stage dans une institution différente de celle qui l'a sélectionné, le nombre de place annoncé est plus élevé que celui des places nécessaires.

Par exemple, un stagiaire sélectionné par imad doit, dans le cadre de son programme d'apprentissage, effectuer un stage aux HUG ou dans un EMS. Dans ce cas, au moment du relevé, il se peut qu'imad l'ait compté une fois et que les HUG ou l'EMS l'ait compté également une fois, ce qui surestime le nombre de places de stage annoncé par les institutions au moment du relevé. Cette observation est également valable pour les ASA.

A l'inverse, le nombre de place de stages disponible pour les ASE est inférieur au nombre de places nécessaires. Ce constant peut être expliqué par le fait que les institutions participant à l'enquête sont essentiellement des institutions du domaine de la santé. Plusieurs institutions du domaine social qui offrent des places de stages et d'apprentissage pour des ASE ne font pas partie du périmètre de l'enquête. Ceci est le cas également pour les diététiciens-nes, les physiothérapeutes, les techniciens-nes en analyse biomédicale ou les assistantes-ts médicales-aux, par exemple.

Chaque catégorie professionnelle devrait faire l'objet d'une analyse spécifique, dans la mesure où l'offre de stages ou d'apprentissage au regard de la demande des stages a des caractéristiques différentes. Cependant, l'enquête permet d'avoir un aperçu de la réalité et de cerner un peu mieux cette problématique.

Afin de compléter les résultats de cette étude et accroître la visibilité au niveau des stages et de l'apprentissage dans le canton, il est prévu courant 2020 de recenser les différents types de stages, leur durée, le cadre de formation ainsi que l'encadrement par filière de formation. Les résultats feront l'objet d'un résumé dans la prochaine édition de ce document.

¹⁰ entre () les valeurs 2017

3. CONCLUSION

Le bilan général de l'enquête est positif. Le taux de réponse s'inscrit en hausse. Les partenaires continuent d'y participer activement et montrent un intérêt croissant pour les résultats.

Les efforts en matière de formation restent payants avec l'accroissement observé de places d'apprentissage, malgré la diminution des places de stages offertes. Au total, ce sont plus de 3'400 places que les institutions réussissent à offrir, tous types confondus. Durant les années 2015 et 2016, le canton a ciblé ses efforts pour augmenter les places de stage en donnant des ressources financières supplémentaires aux institutions publiques, notamment pour la formation des ASSC. Par la suite, en 2017 et 2018, ce sont des séances de promotion des métiers de la santé auprès des EMS et leur disponibilité à offrir des places d'apprentissage qui ont permis l'accroissement observé dans le cadre de cette enquête.

Ainsi, il est observé que :

- le taux de réponse est resté élevé, il est même excellent au regard du nombre d'EPT touchés par l'enquête. Les entreprises d'ambulances qui ont participé pour la 2^{ème} fois ont enregistré un taux de réponse de 71 %, il avait été de 38 % une année auparavant ;
- le nombre de départs est comparable à celui de l'année passée, mais ce sont avant tout les démissions qui ont été très importantes (658/1'501, 44 %), dont 201 infirmiers-ères ;
- le nombre de postes vacants a diminué ;
- le nombre de places de stage a diminué, mais est compensé par l'accroissement du nombre de places d'apprentissage ;
- le nombre d'étudiants à la HEDS et au CFPS augmente ;
- la part des diplômés « genevois » par rapport au total des diplômés est de 39 %. Au niveau du degré secondaire et du personnel médico-technique, ce taux est supérieur à 50 %.

4. SUITE ET AMELIORATION PREVUES

L'année 2020 sera caractérisée par la mise en œuvre de la nouvelle planification sanitaire 2020-2023 qui a estimé de nouveaux besoins en personnel soignant. Si les résultats de cette nouvelle estimation des besoins s'inscrivent dans la continuité par rapport à la précédente planification sanitaire, il n'en demeure pas moins qu'ils sont en hausse. Ainsi ce sont entre 640 et 710 professionnels qui devront être engagés. Les efforts en matière de formation devront être maintenus dans le but d'offrir aux institutions et à la population suffisamment de professionnels formés et qualifiés.

S'agissant du questionnaire, il n'y aura pas de modifications notables. Les résultats concernant les stages et les apprentissages seront exploités et complétés grâce à l'étude complémentaire qui sera réalisée dans ce domaine.

Pour rappel, cette publication ainsi que toutes les informations utiles concernant l'enquête et le programme pour assurer la relève des professionnels de la santé sont disponibles sur le site dédié mis à jour : <https://www.ge.ch/mesures-releve-professionnels-sante>

Nous remercions tous les participants à l'enquête qui, malgré leur charge de travail, ont trouvé le temps de répondre au questionnaire.

